



Doc. 16153
09 avril 2025

La situation en Géorgie et le suivi de la Résolution 2585 (2025) «Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Géorgie»

Amendement¹ n° 3

Mme Boriانا ÅBERG, Suède, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, première phrase, après les mots «aux autorités pour qu'elles», insérer les mots suivants:

«libèrent sur-le-champ tous les prisonniers politiques et»

Déposé par:

ÅBERG Boriانا, Suède, PPE/DC
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CEPA
GÖTHBERG Gustaf, Suède, PPE/DC
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
RUBBESTAD Michael, Suède, CEPA
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
TALI Kadri, Estonie, ADLE
TIBLOM Victoria, Suède, CEPA
WIECHEL Markus, Suède, CEPA

1. 2025 - Deuxième partie de session

